



VCBB - Protocole sanitaire COVID-19

Sur la commune de Vaujours

Les parents ou accompagnateurs n'auront accès au bâtiment que pour les inscriptions et/ou renseignements.

Lors des séances les enfants seront déposés à l'entrée de chaque structure.

Suivant l'installation fréquentée, chacun devra obligatoirement suivre les règles suivantes sous peine de se voir refuser l'accès aux salles communales.

Complexe Sportif Roger Grosmaire:

- Port du masque obligatoire dans tout le bâtiment,
- Aucun accès aux vestiaires
- Les sèche-mains dans les sanitaires seront hors d'usage,
- Des essuies-mains seront mis à disposition
- 1 sanitaire Homme et 1 sanitaire Femme sera ouvert au public avec nettoyage fréquent,
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique à l'entrée
- L'entrée s'effectuera au niveau du parvis du complexe Sportif (1 rue Alexandre Boucher)
- La sortie pour les utilisateurs de la grande salle ainsi que de la salle d'escalade s'effectuera au niveau du parvis du complexe Sportif (côté gauche, un fléchage au sol ainsi que des affiches seront installés),
- La sortie pour les utilisateurs de la salle de gymnastique s'effectuera au niveau de la porte de secours située en face de la salle de gymnastique.
- Les robinets des sanitaires sont exclusivement réservés pour les lavages de mains et pour remplir sa bouteille d'eau.

Gymnase Paul Bert :

- Port du masque obligatoire dans tout le bâtiment,
- Aucun accès aux vestiaires
- Les sèche-mains dans les sanitaires seront hors d'usage,
- Des essuies-mains seront mis à disposition
- 1 sanitaire Homme et 1 sanitaire Femme sera ouvert au public,
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique à l'entrée
- L'entrée et la sortie s'effectueront par la même porte car un seul entraînement sur le même créneau.
- Les robinets des sanitaires sont exclusivement réservés pour les lavages de mains et pour remplir sa bouteille d'eau.

Gestion d'une personne présentant des symptômes évocateurs du COVID 19, gestion d'un cas probable ou confirmé

Dans le cas où une personne présenterait des symptômes évocateurs du COVID 19 celle-ci ne doit pas se rendre à son activité et devra dans la mesure du possible en informer le président du VCBB, Laurent ASSET, tel : 06 85 27 87 30.